

Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

► **B**

**RÈGLEMENT (CE) N° 2007/2000 DU CONSEIL**

**du 18 septembre 2000**

**introduisant des mesures commerciales exceptionnelles en faveur des pays et territoires participants et liés au processus de stabilisation et d'association mis en œuvre par l'Union européenne, modifiant le règlement (CE) n° 2820/98 et abrogeant les règlements (CE) n° 1763/1999 et (CE) n° 6/2000**

(JO L 240 du 23.9.2000, p. 1)

abrogé par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement (CE) n° 1215/2009 du Conseil du 30 novembre 2009	L 328	1	15.12.2009

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:2000R2007:20080511:FR:PDF>